



IC NOTICE N°037/2021/PNUD-BFA

Recrutement d'un (e) consultant(e) national(e) pour la formulation d'une « Feuille de Route pour (l'efficacité énergétique) les bâtiments et la construction (2021-2050) » pour le Burkina Faso, pour le compte du Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains (ONU-HABITAT) dans le cadre du projet « Intégration de l'efficacité des ressources dans le secteur du logement, des bâtiments et de la construction au Burkina Faso ».

Date : 1^{er} septembre 2021

Agence : ONU-HABITAT

Pays : Burkina Faso

Durée de réalisation : 12 mois

Lieu d'affectation : Ouagadougou

Votre soumission devra être déposée à l'adresse suivante :

Par email : offres.burkina@undp.org

Au plus tard : 9 septembre 2021 à 12 heures

Les propositions, adressées à l'Operations Manager, doivent être envoyées à l'adresse e-mail ci-dessus indiquée, avec la mention « **IC NOTICE N°037-2021/PNUD -BFA : Recrutement d'un (e) consultant(e) national(e) pour la formulation d'une « Feuille de Route pour (l'efficacité énergétique) les bâtiments et la construction (2021-2050) » pour le Burkina Faso, pour le compte du Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains (ONU-HABITAT) dans le cadre du projet « Intégration de l'efficacité des ressources dans le secteur du logement, des bâtiments et de la construction au Burkina Faso »** »

Les termes de références sont disponibles sur le site du PNUD Burkina à l'adresse : http://www.bf.undp.org/content/burkina_faso/fr/home/operations/procurement.html

La proposition technique devra comprendre : **Une brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagée, une note de compréhension des TDRs, un curriculum vitae incluant au moins deux (02) références avec les adresses Emails.**

La proposition financière devra être élaboré suivant le format fourni en annexe.

Les demandes de clarifications devront être transmises uniquement par écrit à l'adresse suivante : procurement.burkina@undp.org

Contexte et Justification

Le secteur du bâtiment et de la construction a d'importantes répercussions sur l'environnement du fait de sa forte consommation des ressources (sol, matériaux, énergie, eau etc...), sur le niveau des émissions (gaz à effet de serre, particules, déchets) et pour le niveau de pollution. Il joue également un rôle majeur dans l'amélioration de la qualité de l'environnement et en recyclant ou réduisant les déchets. Le design et les matériaux d'un bâtiment contribuent à la santé, à la sécurité et au confort des personnes.

L'énergie utilisée par les bâtiments et la construction représente **plus d'un tiers** de l'énergie finale consommée dans le monde et **un quart** des émissions de gaz à effet de serre. La croissance de la population, la croissance



rapide du pouvoir d'achat dans les pays émergents et pays en voie de développement, l'augmentation de la surface des bâtiments, etc. pourraient mener à une augmentation de la demande d'énergie des bâtiments de 50 % d'ici à 2050.

Qualification :

Education	<ul style="list-style-type: none"> ● Diplôme Universitaire, niveau BAC+4 ou plus en urbanisme, architecture, ingénierie génie civile.
Expérience	<ul style="list-style-type: none"> ● Justifier d'au moins cinq (05) ans d'expériences professionnelles dans le domaine de l'habitat, de la construction, de l'ingénierie civile ; ● Avoir une bonne expérience dans la conception et/ou le suivi de la mise en œuvre de projets de construction de bâtiments ou d'édifices publics ; ● Avoir une bonne connaissance des politiques et cadre juridiques et institutionnel dans le domaine de l'efficacité énergétique et du secteur construction ; ● Avoir une bonne connaissance de l'environnement des acteurs institutionnels et non institutionnels intervenant dans le secteur du bâtiment et de la construction ; ● Avoir une bonne connaissance des Objectifs de Développement Durable (ODD), l'Agenda 2030 notamment les ODD 11 et 12 et le Nouvel Agenda Urbain ; ● Avoir une bonne connaissance de l'environnement international relatif aux enjeux de l'efficacité énergétique dans les bâtiments et la construction ; ● Justifier une expérience d'étude dans le domaine du bâtiment et de la construction ; ● Avoir d'excellentes connaissances des outils de planification, de suivi et d'évaluation axés sur les résultats ; ● Justifier d'une expérience dans la mobilisation des acteurs ; ● Avoir une capacité d'écoute et de communication ; ● Avoir une capacité d'adaptation et de flexibilité à un environnement de travail exigeant ; ● Avoir une capacité à travailler en milieu institutionnel avec des responsables des ministères, les cadres professionnels et des partenaires au développement ; ● Avoir une capacité à développer des stratégies et des activités de mobilisation des ressources locales et nationales ; ● Avoir de bonnes connaissances dans le domaine informatique : environnement Windows (Word, Excel, Access, PowerPoint, de préférence : MS Office, MS Project) ; ● Avoir une connaissance des procédures du Gouvernement et de ONU-HABITAT en matière de gestion de programmes/projets ; ● Une expérience avec le Système des Nations Unies serait un atout ; ● Avoir une parfaite maîtrise de la langue française (surtout sur le plan rédactionnel) et de l'anglais ; ● Être capable de travailler sous pression et en équipe.

Evaluation

L'évaluation des Propositions Techniques et Financières se déroule en deux étapes. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

a. Les propositions techniques

La sélection sera faite sur la base des critères notés sur 100 comme suit :



Critères de sélection	Grille de notation
Niveau académique	20 points
Compréhension des TdR, méthodologie et chronogramme	30 points
Expérience professionnelle générale	25 points
Expérience dans le domaine	25 points
Total	100 points

b. Les propositions financières

La proposition financière est évaluée selon la formule suivante :

$$\text{Note financière A} = [(\text{Offre financière la moins disante}) / \text{Offre financière de A}] \times 30$$

Seuls les consultants ayant obtenu une note technique d'au moins 70 points/100, verront leurs offres financières ouvertes. Cette note technique sera pondérée à 70% et la note financière pondérée à 30%.

Le/la Consultant (e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire. Le/la Consultant (e) avec le cumul de notes (Technique pondérée + Financière) le plus élevé sera retenu pour la consultation.

Durée du contrat

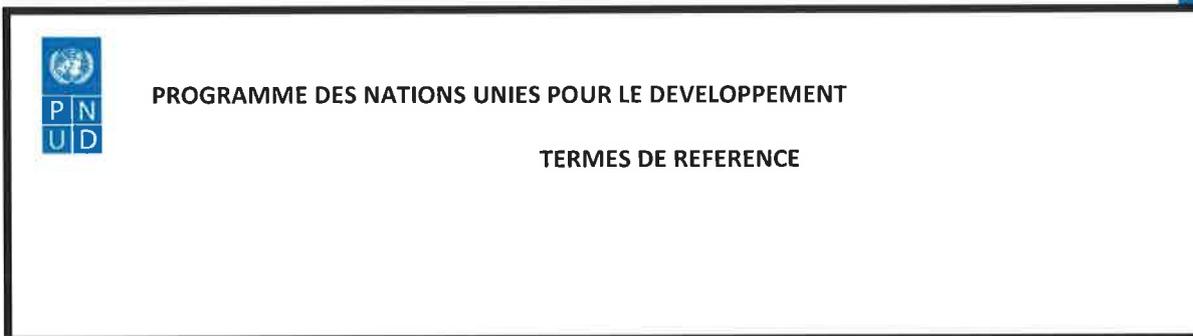
La durée totale de la consultation est de **12 mois**

NB : Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

Laouali Sanou
Operations Manager a.i

Signature : _____ Date : _____

Laouali Sanou



Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au Burkina Faso, lance un avis de recrutement d'un (e) consultant(e) national(e) pour la formulation d'une « **Feuille de Route pour (l'efficacité énergétique) les bâtiments et la construction (2021-2050)** » pour le Burkina Faso, pour le compte du Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains (ONU-HABITAT) dans le cadre du projet « **Intégration de l'efficacité des ressources dans le secteur du logement, des bâtiments et de la construction au Burkina Faso** ».

I. IDENTIFICATION DU POSTE	
Titre du Poste	Expert en habitat et construction
Bureau	Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains (ONU-HABITAT)
Type de Contrat	Consultant National
Durée	12 mois
Lieu d'affectation	Ouagadougou
Date limite de dépôts des Candidatures	

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION
<p>Le secteur du bâtiment et de la construction a d'importantes répercussions sur l'environnement du fait de sa forte consommation des ressources (sol, matériaux, énergie, eau etc...), sur le niveau des émissions (gaz à effet de serre, particules, déchets) et pour le niveau de pollution. Il joue également un rôle majeur dans l'amélioration de la qualité de l'environnement et en recyclant ou réduisant les déchets. Le design et les matériaux d'un bâtiment contribuent à la santé, à la sécurité et au confort des personnes.</p> <p>L'énergie utilisée par les bâtiments et la construction représente plus d'un tiers de l'énergie finale consommée dans le monde et un quart des émissions de gaz à effet de serre. La croissance de la population, la croissance rapide du pouvoir d'achat dans les pays émergents et pays en voie de</p>

développement, l'augmentation de la surface des bâtiments, etc. pourraient mener à une augmentation de la demande d'énergie des bâtiments de **50 % d'ici à 2050**.

Le premier rapport annuel de l'Alliance Mondiale pour les Bâtiments et la Construction rappelle que le secteur du bâtiment est l'un de ceux où **il y a le plus de solutions efficaces et rentables pour limiter les émissions de gaz à effet de serre**, en utilisant des technologies et des politiques déjà existantes, et pouvant offrir des bénéfices économiques, sociaux, environnementaux et sanitaires.

L'intérêt et les investissements dans des bâtiments efficaces énergétiquement augmentent rapidement. Cependant, pour **accroître davantage les financements**, il faut renforcer les preuves existantes de la performance des investissements faits dans le bâtiment durable. Pour donner aux investisseurs la confiance nécessaire pour doubler les niveaux actuels de financement d'ici à 2030 et combler le manque d'investissements nécessaires pour atteindre les objectifs de la COP21, il faut améliorer la récolte d'informations et la gestion de données sur les performances énergétiques des bâtiments.

Les activités liées à la construction génèrent également des opportunités de création d'emplois dans ce secteur ainsi que dans le secteur de l'innovation. Les modes de consommation et de production durables non seulement sont indispensables à la réalisation de l'ODD 12, mais ils contribuent également, de façon directe ou indirecte, à celle de presque tous les autres objectifs de développement durable. Certes, l'ODD 12 est un objectif autonome, mais il faut comprendre que la consommation et la production durables servent de vecteur à la réalisation de nombreux autres objectifs et cibles de développement durable. Les mesures et les politiques exigées par la réalisation de cet objectif doivent dissocier la croissance économique de l'exploitation des ressources ainsi que de divers effets préjudiciables à l'environnement qui ont également une incidence sur la prospérité partagée et l'élimination de la pauvreté. La relation entre l'ODD 12 et les autres ODD est d'autant plus forte que, dans les ODD 4 et 8, un lien direct est établi entre, d'une part, la croissance économique et l'éducation et, d'autre part, des cibles relatives à la production et à la consommation durables qui figurent également dans l'ODD 12.

Le Burkina Faso fait preuve d'une volonté politique pour la mise en œuvre d'une stratégie nationale de construction de logements basée sur une approche de durabilité. C'est dans ce sens que le gouvernement a adopté le Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PNA), la Stratégie nationale de l'Habitat et du développement Urbain et la Stratégie Nationale Ville Verte, le plan national de l'efficacité énergétique, la stratégie nationale de l'énergie.

En effet, dans le cadre de son Plan d'Actions National de l'Efficacité Energétique (PANEE) (2015-2020/2030), l'efficacité énergétique dans les bâtiments se fonde sur 3 piliers principaux : un code de bâtiment intégrant un volet sur l'EE pour les bâtiments neufs et pour les rénovations, l'adoption de normes et d'étiquetage des appareils, le suivi des consommations énergétiques dans l'exploitation et/ou les audits énergétiques. L'adoption de la loi sur la maîtrise de l'énergie et des décrets d'application(s) afférents assurera une réglementation avec l'obligation de constructions efficaces en énergie pour des catégories de bâtiments bien spécifiées (bâtiments publics et bâtiments du secteur tertiaire). Pour les ménages, une

sensibilisation est nécessaire pour l'adoption de nouveaux modes de construction plus écologiques et plus économes en énergie. La mise en œuvre de certains volets du plan d'action de la maîtrise de l'énergie (volet électricité) sur la période 2016-2020 peut constituer une phase pilote de la stratégie pour les Bâtiments Efficaces en Energie du Burkina Faso.

A l'horizon 2030, l'objectif pour les nouveaux bâtiments est porté à 90% et à 50% pour les rénovations. Le suivi de cette planification requiert la mise en place d'une base de données fiable sur les nouvelles constructions et sur les rénovations, ce qui nécessite la mise en place d'un mécanisme regroupant tous les acteurs impliqués (ministères en charge de l'énergie, ministère en charge de l'habitat, ministère en charge de l'économie et des finances...). **La Stratégie Nationale de l'Habitat et du développement urbain (SNH DU) (2021-2025), du Ministère en charge de l'Urbanisme de l'Habitat et de la Ville s'est fixé objectif stratégique**, celui de « *Promouvoir une construction résiliente intégrant l'identité culturelle et la performance énergétique* ». Pour une situation de référence de 27% en 2020, la cible à l'horizon 2025 est de 40%.

Objectifs spécifiques du projet.

L'objectif spécifique du projet est de doter les équipes de pays des Nations Unies des outils et des informations nécessaires pour :

- Aider le gouvernement à transformer le secteur des bâtiments et de la construction pour en faire un secteur économe en ressources, à faible émission de carbone et résilient au climat, grâce à un soutien politique cohérent et à une programmation axée sur les résultats, basée sur la science et les faits ;
- Contribuer à créer une plateforme de dialogue des acteurs du secteur de la construction et du bâtiment au Burkina Faso pour renforcer la cohérence des stratégies et politiques sectorielles en matière d'efficacité énergétique ;
- Renforcer les capacités de l'UN Country Team (Equipe Pays des Nations Unies) afin qu'elle utilise efficacement le potentiel du secteur des bâtiments et de la construction pour mobiliser des ressources pour la mise en œuvre des plans nationaux de développement durable et des contributions déterminées au niveau national (CND) ;
- Sensibiliser et renforcer les capacités des parties prenantes nationales sur les bâtiments durables et les avantages et opportunités liés à la construction, en mettant l'accent sur l'efficacité des matériaux ;
- Contribuer à développer et à renforcer les liens productifs entre les acteurs du secteur de la construction pour une utilisation efficace des ressources dans une perspective d'économie circulaire.

Les présents termes de référence ont été élaborés à l'effet de recruter un(e) consultant(e) national(e) pour la production d'une « **Feuille de Route pour (l'efficacité énergétique) les bâtiments et la construction (2021-2050)** » pour le Burkina Faso.

III. DESCRIPTION DES RESPONSABILITÉS

Sous la supervision directe du chargé du Programmes ONU-HABITAT, le/la consultant(e) assurera les tâches suivantes :

- Réaliser une cartographie des parties prenantes en tenant compte de l'approche chaîne de valeur et analyser les plateformes/mécanismes de coordination existants pour les bâtiments et la construction au Burkina Faso ;
- Faciliter l'organisation d'un atelier de partage/restitution des résultats sur la cartographie des parties prenantes dans le secteur du bâtiment et de la construction avec l'Unité Ministérielle de Suivi du projet ;
- Elaborer un cadre conceptuel (Termes de référence) pour la création d'une équipe d'Experts Multisectoriels/Alliance Nationale pour les bâtiments et la construction comprenant les acteurs institutionnels et non institutionnels, le secteur privé intervenant directement ou indirectement dans le secteur du bâtiment et de la construction, y inclus les organisations relevant du UNCT ;
- Faciliter la création formelle de l'Alliance Nationale pour les bâtiments et la construction au Burkina Faso ;
- Mener avec l'Equipe d'Experts multisectoriels, une évaluation nationale (préliminaire) prenant en compte toutes les dimensions (cadre réglementaire, législatives, pratiques culturelles, politiques et stratégies sectorielles, les chaînes d'approvisionnement en matériaux) du secteur des bâtiments et de la construction ;
- Faciliter l'organisation d'une consultation nationale (atelier national) de partage et de diffusion des résultats (préliminaires) de l'étude diagnostique d'évaluation nationale du secteur du bâtiment et de la construction ;
- Produire avec l'Equipe d'Experts multisectoriels un rapport consolidé d'évaluation nationale du secteur du bâtiment et de la construction après la consultation nationale de partage des résultats de l'évaluation préliminaire en réalisant une identification des besoins, des défis et des opportunités pour verdir le secteur en tenant compte/en reliant les initiatives/projets existants et prévus - y compris les impacts de la crise du Covid-19 sur le secteur ;
- Produire en lien avec l'Equipe d'Experts multisectoriels, un rapport de priorités et de recommandations pertinentes pour une utilisation efficace des ressources dans le secteur du bâtiment et de la construction au Burkina Faso ;
- Faciliter l'organisation d'une consultation avec les parties prenantes autour du Rapport d'évaluation consolidé et du rapport de priorités et de recommandations pour le secteur du bâtiment et de la construction ;
- Elaborer avec l'Equipe d'Experts multisectoriels le rapport final d'évaluation nationale prenant en compte les priorités et recommandations pertinentes pour le secteur du bâtiment et de la construction ;
- Préparer des notes de plaidoyer/politiques à l'intention des décideurs avec des messages clés adaptés au contexte du Burkina Faso ;
- Faciliter les réunions de coordination, les enquêtes représentatives et au moins les consultations techniques avec les parties prenantes pour discuter des stratégies et des actions pour la feuille de route des bâtiments et de la construction, préparation des documents, présentation pour les réunions, préparation du questionnaire et du formulaire d'enquête pour les 3 séminaires/réunions de consultation ;
- Élaborer la feuille de route nationale pour le secteur des bâtiments et la construction adaptée au contexte burkinabé ;
- Faciliter un atelier de validation de la « Feuille de route nationale pour les bâtiments et la construction 2021-2050 » ;
- Finaliser et diffuser auprès des acteurs la « Feuille de Route Nationale pour le Secteur des Bâtiments et de la construction 2021-2025 ».

IV. COMPETENCES ET APTITUDES

Au plan de l'Organisation

- Démontre des qualités d'équité et d'intégrité ;
- Traite toutes les personnes de manière équitable et sans favoritisme ;
- Démontre un engagement ferme à l'égard de l'Organisation ;
- Promeut la vision, la mission et les objectifs stratégiques de ONU-HABITAT ;
- Bonne capacité dans l'organisation et la planification du travail ;
- Respect des délais impartis ;
- Aptitude à communiquer ;
- Efficacité dans le suivi des dossiers.

Aptitudes personnelles

- Prend des initiatives et des risques calculés ;
- A un esprit créatif ;
- Montre une attitude positive ;
- Anticipe sur les décisions ;
- A une bonne tenue et courtoisie ;
- Est apte à travailler sous pression ;
- A un sens élevé de l'accueil et notions de protocole ;
- Ouvert à l'apprentissage et à la gestion de ses connaissances.

Gestion des relations

- Est capable de travailler dans une équipe multidisciplinaire et multiculturelle ;
- Développe de solides relations avec les partenaires ;
- Communique de manière claire et convaincante.

Gestion des tâches

- Est d'une grande disponibilité et organisé ;
- Fournit des résultats de qualité et à temps ;
- Analyse avec attention et logique les problèmes et fournit des recommandations pratiques basées sur les faits.

Leadership personnel et efficacité

- Recherche et met en application des connaissances, informations et bonnes pratiques de l'intérieur comme de l'extérieur du Système des Nations Unies ;
- Prévoit et donne satisfaction aux besoins d'information de l'équipe et des autres partenaires ;
- Fait des efforts pour accéder personnellement à des standards d'excellence ;
- Pose des actes qui vont au-delà de la simple réponse à des besoins évidents de situation considérée et persiste jusqu'à succès final ;
- Prend des décisions opportunes et appropriées en tenant compte des enjeux variés et complexes et se tient responsable de l'impact de ces décisions.

V. QUALIFICATIONS REQUISES

Education	<ul style="list-style-type: none"> ● Diplôme Universitaire, niveau BAC+4 ou plus en urbanisme, architecture, ingénierie génie civile.
Expérience	<ul style="list-style-type: none"> ● Justifier d'au moins cinq (05) ans d'expériences professionnelles dans le domaine de l'habitat, de la construction, de l'ingénierie civile ;

	<ul style="list-style-type: none"> ● Avoir une bonne expérience dans la conception et/ou le suivi de la mise en œuvre de projets de construction de bâtiments ou d'édifices publics ; ● Avoir une bonne connaissance des politiques et cadre juridiques et institutionnel dans le domaine de l'efficacité énergétique et du secteur construction ; ● Avoir une bonne connaissance de l'environnement des acteurs institutionnels et non institutionnels intervenant dans le secteur du bâtiment et de la construction ; ● Avoir une bonne connaissance des Objectifs de Développement Durable (ODD), l'Agenda 2030 notamment les ODD 11 et 12 et le Nouvel Agenda Urbain ; ● Avoir une bonne connaissance de l'environnement international relatif aux enjeux de l'efficacité énergétique dans les bâtiments et la construction ; ● Justifier une expérience d'étude dans le domaine du bâtiment et de la construction ; ● Avoir d'excellentes connaissances des outils de planification, de suivi et d'évaluation axés sur les résultats ; ● Justifier d'une expérience dans la mobilisation des acteurs ; ● Avoir une capacité d'écoute et de communication ; ● Avoir une capacité d'adaptation et de flexibilité à un environnement de travail exigeant ; ● Avoir une capacité à travailler en milieu institutionnel avec des responsables des ministères, les cadres professionnels et des partenaires au développement ; ● Avoir une capacité à développer des stratégies et des activités de mobilisation des ressources locales et nationales ; ● Avoir de bonnes connaissances dans le domaine informatique : environnement Windows (Word, Excel, Access, PowerPoint, de préférence : MS Office, MS Project) ; ● Avoir une connaissance des procédures du Gouvernement et de ONU-HABITAT en matière de gestion de programmes/projets ; ● Une expérience avec le Système des Nations Unies serait un atout ; ● Avoir une parfaite maîtrise de la langue française (surtout sur le plan rédactionnel) et de l'anglais ; ● Être capable de travailler sous pression et en équipe.
--	---